

VILLE DE LEWARDE

Juin 2026

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Rappel !
Pas de
parution du
journal en
juillet

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

Le budget communal a récemment été voté. Une nouvelle fois, celui-ci reste fortement impacté par la baisse importante de nos recettes fiscales. Cette situation continue de peser sur les finances de notre commune mais soyez assurés que nous poursuivrons notre mobilisation afin que Lewarde puisse récupérer les 480 000 € qui lui reviennent légitimement.

Malgré ce contexte budgétaire difficile, nous continuons d'avancer. Les travaux de l'école se feront bien. Le projet a dû être revu et adapté afin de rester compatible avec nos capacités financières. Notre volonté demeure intacte d'offrir des conditions d'accueil toujours meilleures.

Ces dernières semaines nous ont fait passer de l'automne à l'été en seulement quelques jours... Avec l'arrivée des fortes chaleurs, la municipalité restera attentive aux personnes les plus vulnérables et continuera à les accompagner si elles en éprouvent le besoin.

L'année scolaire touche désormais à sa fin et les grandes vacances approchent déjà. Après les kermesses et les fêtes associatives de fin de saison, le centre aéré se prépare à accueillir les enfants pour de beaux moments d'activités et de partage. Quant à nos adolescents, ils auront la chance de partir dans les Alpes-de-Haute-Provence pour un séjour qui, je n'en doute pas, leur laissera de très beaux souvenirs.

Je vous souhaite, par anticipation, à toutes et à tous un très bel été, rempli de soleil, avec une chaleur que j'espère raisonnable, du repos et des moments heureux auprès de vos proches.

Alain BRUNEEL,
Maire



Invitation

Monsieur le Maire invite les habitants locataires ou propriétaires arrivés dans la commune en 2025 ou en 2026 à une cérémonie de présentation de la vie communale dans toute la diversité des offres que la ville propose.

Cette cérémonie se déroulera le vendredi 4 septembre à 18 h 30, salle Edouard Pot, place des Martyrs.

Cette assemblée permettra aux personnes de faire la connaissance de Monsieur le Maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux. Ils seront à la disposition des habitants pour répondre à leurs questions.

Cette proposition vaut chaleureuse invitation.



Fête nationale

Le 14 juillet à 11 h, une gerbe sera déposée au monument, place des Martyrs.

La population est invitée à s'associer à l'évènement.



Budget communal

Monsieur le Maire porte à la connaissance des habitants différentes démarches qu'il a entreprises pour alerter les responsables politiques sur les « troubles budgétaires communaux » conséquences d'un arrêt du conseil d'état.

Divers courriers ont été envoyés. Vous pourrez prendre connaissance d'un d'entre eux à l'avant dernière page de ce journal.

L'ensemble des alertes auprès des décideurs peut être consulté sur le site de la mairie.

A ce jour, aucune explication rationnelle sur la captation budgétaire dont la commune est victime n'a été fournie à M. le Maire.

Fête des mères

Les mamans ont été sensibles à la proposition de la municipalité.

Les 28, 29 et 30 mai les conseillers municipaux ont distribué dans la cour de la mairie des cadeaux pour le plus grand plaisir des mamans.

480 trousses de toilette « Les petits bains de Provence » ont été offertes.



CAL : Comité d'Animation Lewardois

Le CAL a proposé une sortie au Puy du Fou en Vendée.

Les participants ont quitté Lewarde le vendredi 5 mai pour un périple de 3 jours.

Ils sont revenus enthousiasmés par la qualité des spectacles proposés.



Environnement

Réunion publique

Une réunion ayant pour thème l'environnement s'est tenue le mardi 19 mai à la salle des fêtes.

La municipalité s'est engagée depuis des années dans une politique environnementale volontariste : lutte contre la prolifération des mégots, proposition de produits bio au marché, installation de poubelles, opérations de nettoyage du cimetière... Cet engagement lui a permis d'obtenir de nombreux prix aux concours initiés par le SIAVED.

Il nous faut désormais faire encore mieux, mais cela ne sera possible qu'avec l'engagement de tous les habitants.



M.Bruneel, maire et M. Léger, adjoint à l'environnement ont donné la parole aux participants après avoir présenté rapidement le contexte national insuffisant de lutte contre le réchauffement climatique, la bombe à retardement qu'est la prolifération des pesticides...

L'objectif de la réunion à laquelle malheureusement insuffisamment de citoyens ont participé était de laisser libre cours aux idées et suggestions.

Les participants ont réfléchi aux moyens d'organiser une réaction commune face aux incivilités telle la propension qu'ont des personnes à jeter papier, mégots, déchets plastique au sol.

Des idées ont été émises. Elles demandent à être mises en œuvre.

Si l'information éducative dans le domaine environnemental reste primordiale, parallèlement, la répression s'avère malheureusement nécessaire.

Un mégot pollue 500 l d'eau. Jeter au sol, c'est vraiment pas drôle.

Le label zéro déchets

Cœur d'Ostrevent Agglomération propose aux communes de s'engager pour obtenir ce label.

Les différentes composantes de notre société lewardoise sont sollicitées pour limiter le plus possible la production de déchets.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Le réemploi de certains de nos « biens » est aussi à envisager.

Le tri des déchets est aussi un premier pas vers l'économie de nos ressources.

Mairie, écoles, associations, commerçants, habitants, tous investis.

Les écoles sont d'ores et déjà mobilisées

Elèves et enseignantes de l'école Salengro sont très engagés dans la revalorisation des déchets.

Ils collectent les bouchons des bouteilles en plastique pour les donner à l'association **Les Bouchons d'Amour**. Cette association améliore les conditions de vie des personnes handicapées en leur offrant des fauteuils roulants par exemple.

Les piles sont collectées pour l'association dans **les yeux d'Hugo**. Celle-ci facilite l'accès à la pratique sportive familiale et aux loisirs à des jeunes en situation de handicap et favorise leur épanouissement personnel

Les enseignantes ont récupéré à l'imprimerie nationale du papier destiné à la poubelle pour lui offrir une seconde vie en l'utilisant pour des travaux manuels.





Des éléments issus de productions industrielles sont utilisés pour la création

Les élèves de la classe de Mme Kielichowski sont désormais ambassadeurs « Santé environnementale ».

Les enfants de la classe de CM2 ont adhéré à la proposition émanant de la caisse primaire d'assurance maladie Lille-Douai.

Les parents des enfants ainsi que M. le Maire et des élus ont assisté à la restitution des travaux.

Pour obtenir le titre d'ambassadeurs, les élèves ont participé, au cours de l'année scolaire, à 6 ateliers portant sur les plastiques, l'alimentation, les écrans, la pollution de l'air, la pollution psycho sociale.

Ces ateliers ont donné du sens aux apprentissages.

Le prix a été remis par Mme Morid, responsable de la gestion des risques à la CPAM.

Grâce à l'investissement des professeurs et élèves, l'école a obtenu plusieurs labellisations pédagogiques.

L'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) est intervenu durant l'année scolaire en CE1/CE2 et en CM.

L'année dernière toute l'école a participé au concours proposé par la ligue contre le cancer. Les élèves de CM2 ont concouru de nouveau cette année.

Pour ces engagements, l'école est labellisée établissement EDU-SANTE pour 3 ans.

Cette labellisation s'ajoute à celles déjà obtenues dite **E3D niveau 3** (pour le développement durable) et **PHARE** pour la lutte contre le harcèlement.

L'école maternelle Victor Hugo participe également à la revalorisation des déchets en collectant piles et cartouches d'encre usagées.

Les cartouches sont recyclées auprès de l'association Madame Coccinelle. Les cartouches d'encre vides d'imprimantes domestiques sont collectées afin de les revendre et de participer ainsi au financement de projets pédagogiques.



L'acétamipride

Le sénateur Laurent Duplomb propose (une nouvelle fois) la réintroduction de l'acétamipride.

C'est un insecticide de la famille des néonicotinoïdes. Sous couvert d'urgence agricole, cette proposition de loi est un retour en arrière dangereux qui ignore les alertes scientifiques et la volonté citoyenne.

Une pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale.

<https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-5103?locale=fr>

Cadmium : une première victoire

Le mercredi 3 juin, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi visant à réduire la présence de cadmium dans les engrais phosphatés massivement utilisés par l'agriculture conventionnelle.

Ce vote vient clore des décennies d'attentisme durant lesquelles les alertes des médecins et des scientifiques sont restées lettre morte. Manque de courage irresponsable qui se traduit par **une épidémie de cancers, notamment de cancer du pancréas**, directement imputable à notre surexposition au cadmium.

Manger bio préserve la santé.

Evènements à venir



LEWARDE
Mardi 14 juillet 2026

Vide Grenier!

ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Défilé des géants de Lewarde

8h-14h

Réservé aux Particuliers et aux professionnels

Ouverture exposants à 5h

Réservations à la salle de la Mehta
rue Jules Guesde

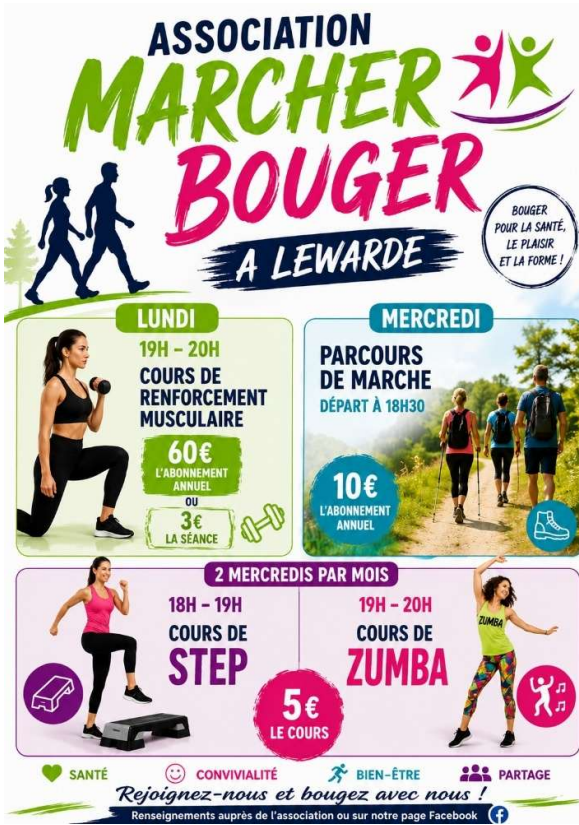
Informations:
Emplacements:
• Professionnels: 15€ les 3m
• Particuliers: 6€ les 3m

*Paiement à la réservation.

Riverains: Le 06 juin de 9h à 12h
Lewardois et Extérieurs: Le 20 juin de 9h à 12h
Le 27 juin de 9h à 12h
Le 4 juillet de 9h à 12h
Le 11 juillet de 9h à 12h

☎ 06.56.75.04.28

📍 Rue d'Erchin (De la chapelle au 781) et
Rue de Monchecourt (De la chapelle au 781)



ASSOCIATION MARCHER BOUGER A LEWARDE

BOUGER POUR LA SANTÉ, LE PLAISIR ET LA FORME!

LUNDI
19H - 20H
COURS DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE
60€ L'ABONNEMENT ANNUEL
OU 3€ LA SÉANCE

MERCREDI
PARCOURS DE MARCHÉ
DÉPART À 18H30
10€ L'ABONNEMENT ANNUEL

2 MERCREDIS PAR MOIS

18H - 19H
COURS DE STEP
5€ LE COURS

19H - 20H
COURS DE ZUMBA

♥ SANTÉ 😊 CONVIVIALITÉ 🏃 BIEN-ÊTRE 👥 PARTAGE

Rejoignez-nous et bougez avec nous!

Renseignements auprès de l'association ou sur notre page Facebook

Evènements passés

Javelots billons les Houillères

Un généreux donateur a offert au club des javelots et des billons le mardi 2 juin.

Sensible à la pratique des jeux traditionnels, M. Denhez, originaire de Caudry, mais habitant désormais près de Toulouse a profité de son passage dans la région pour remettre à M. Michel, président, des javelots et billons issus d'une association disparue.

En présence de M. Léger, adjoint au maire, M. Michel a chaudement remercié ce bienfaiteur qui s'est dit heureux d'aider l'association par cet apport de matériel sportif.



Fête des voisins

Cette fête a connu un regain d'intérêt cette année.

La municipalité a soutenu matériellement ces initiatives. Elles permettent de créer du lien social, de la convivialité en prélude à des actions de solidarité parfois nécessaires entre voisins.

Vous trouverez des photos de quelques organisations qui nous ont été communiquées.



Rue de l'Egalité



Rue de Monchecourt



Rue de l'Egalité



Rue Henri Coubrun



Rue Jules Guesde



Rue Pablo Néruda

Assemblées générales

JAVELOTS BILLONS LES HOUILLERES

Des jeux de tradition ancienne présents à Lewarde depuis 70 ans rencontrent un public de plus en plus jeune.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 21 mai dans le local du club rue d'Erchin en présence du maire M. Alain Bruneel, de Mme Duquesnoy, adjointe au maire chargée des associations et de nombreux élus. Le bilan de l'année 2025 a été présenté.



32 personnes ont adhéré dans un esprit empreint de volonté d'échanges, d'esprit de camaraderie, de convivialité.

M. David Sarpaux, champion de France, dans la discipline du javelot, sociétaire du club de Liévin, est également joueur à Lewarde.

M. Christophe Michel, président, a remercié la municipalité de son soutien matériel et financier ainsi que le conseil d'administration et les adhérents de leur implication à assurer la bonne marche du club.

M. Jean Kopainski, secrétaire, a présenté le rapport d'activité.

En terme sportif, en 2025, le club a organisé 4 concours de javelots et 2 de billons.

Les membres de l'association ont aussi pu participer à un concours de belote, ont accueilli des collégiens en partenariat avec l'association mémorielle « Au fil du temps ». Des événements communs avec des partenaires associatifs tels le PPCL, la confrérie du clos Saint-Rémy ont été programmés. D'autres projets sont à l'étude pour 2026.

La fête dite de la Sainte-Barbe est toujours un marqueur qui rappelle le fondement de la création des activités.

L'entretien du matériel et des locaux a été assuré par des membres du bureau et des sociétaires.

En raison de l'indisponibilité de **M. Mickaël Carlier, trésorier**, **M. Michel** a présenté le rapport financier.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été votés à l'unanimité.

M. Alain Bruneel, maire, a souligné l'esprit de fraternité, de camaraderie ciment de l'activité dynamique du javelots billons les houillères.

L'accession aux jeux de javelot et billons est possible chaque jeudi de 16 h 30 à 20 h 30. Tout contact peut être pris ce jour.

L'adhésion est de 10 € pour les adultes et 7 € pour les jeunes - 18 ans.

Le bureau se compose de 9 membres dont le président M. Christophe Michel, le secrétaire M. Jean Kopinski, le trésorier M. Mickaël Carlier.



M. Alain BRUNEEL maire, Mme Amandine DUQUESNOY adjointe à la vie associative en compagnie de M. David SARPAUX

CULTURE ET LIBERTE

Le 30 mai, l'association s'est réunie en assemblée générale pour dresser le bilan de l'année 2025.

La présidente Mme Eve Van Wynsberge a, dans son rapport moral, fait référence à la force de l'association vectrice d'éducation et de culture populaire au service de la population. Elle crée du lien social et place ses activités sous le signe de la bienveillance. Elle entre dans le champ de construction d'un monde humaniste et solidaire. Elle a pour objectif de permettre aux citoyens d'être auteurs et acteurs de leur vie.

Elle a remercié la municipalité pour son soutien logistique et financier.

Le rapport d'activités présenté par **Mme Sylvie Buf, secrétaire**, démontre le dynamisme de culture et liberté : 114 adhérents, 10 bénévoles pour encadrer les différents ateliers adultes : permanences administratives, art de la table, informatique, anglais, logique, guitare, bien-être, jeux de société, pâtisserie, marche détente ...

L'animatrice de l'association **Mme Marie Van Wynsberge** a accueilli des enfants de 4 à 12 ans le mercredi matin de 10 h à 12 h. Pendant les vacances scolaires, elle leur a aussi proposé des activités éducatives et récréatives. Une aide à la scolarité pour les élèves de classes élémentaire et de collège a été programmée une fois par semaine.

Des ateliers créatifs et récréatifs parents/enfants ont également été proposés.

La **trésorière Mme Thérèse Adelmant** a donné les éléments d'examen du budget. L'association a pour principaux partenaires la caisse d'allocations familiales, la commune, le département pour une subvention d'intérêt local. L'exercice s'avère difficile en ces temps de restrictions budgétaires.

Les différents rapports ont été votés à l'unanimité.

M. Claude Sombrin, adjoint à la jeunesse et **M. André Léger, adjoint à la communication** ont assisté aux travaux.

M. Léger a félicité les membres du bureau pour l'excellence du travail réalisé dans un contexte de grande souffrance financière des associations d'éducation populaire qui obtiennent de moins en moins de subsides de l'état et des collectivités locales.

Les membres du bureau de culture et liberté ont été reconduits dans leur fonction.



Les membres du bureau, M. André LEGER, M. Claude SOMBRIN, adjoints au maire, M. Mathieu BAYARD représentant M. Charles BEAUCHAMP conseiller départemental

Le 13 juin, sous les auspices d'un temps devenu enfin clément, des associations ont prouvé une nouvelle fois leur dynamisme.

La braderie organisée par *l'Amicale laïque* a attiré un nombreux public.

Culture et Liberté n'a pas été en reste. Sous l'appellation « Faites, fête de la lecture » des auteurs de littérature jeunesse et de romans contemporains ont rencontré le public des lecteurs.

Concert poétique, jeux ont agrémenté ces moments de rencontre.

Cela a été également pour **Bibliothèque pour tous** l'occasion de déstocker des livres et de les vendre à faible prix.

Concert Culture et Liberté



HARMONIE MUNICIPALE

Créée en 1931, sous l'appellation « des volontaires de Lewarde », cette vieille dame a connu des interruptions d'activités liées surtout à la guerre mondiale. Elle a fêté dans la joie son 95ème anniversaire.

Notons qu'il existe par ailleurs des traces historiques antérieures d'activités musicales dans la commune.

Cet anniversaire méritait bien l'utilisation de moyens modernes de communication d'aujourd'hui comme la projection d'une vidéo. Elle a retracé à travers des témoignages la vie des dernières années de l'association qui a mis en exergue la motivation des musiciens.

L'Harmonie a proposé le samedi 13 juin sous la conduite de **Mme Zélie Salmon** et **M. Stéphane Coquet** des œuvres musicales écrites par des compositeurs originaires des Hauts-De-France : **Thibaut Bruniaux, Christophe Degousée, Thierry Deleruyelle**.

L'équilibre remarquable des différents pupitres a permis des interprétations nuancées, solennelles ou rythmées qui ont enchanté le nombreux public.

Dans la seconde partie du concert, **M. Colas Lancez, président**, s'est autorisé une prise de parole pour remercier la municipalité, les services de la mairie, les bénévoles et les instigateurs de la soirée.

Il a mis à l'honneur **les anciens présidents (M. Guénez, Mme Lourdelle, Mme Léger)** et chef (**M. Pronier**) présents dans la salle.

M. le Maire Alain Bruneel est intervenu et a exprimé son soutien à l'harmonie.

M. le conseiller départemental Charles Beauchamp a rappelé l'importance de développer la culture, source d'émancipation des individus et a regretté que celle-ci soit mise à mal dans de nombreuses collectivités territoriales.

M. Jean-Luc Bourgon, trésorier de la confédération musicale de France, a remis des diplômes et médailles à des musiciens pratiquant la musique, pour certains depuis de longues années, dans la commune.

Le concert s'est achevé sous des rythmes fous et les applaudissements d'un public en délire.



Le public venu nombreux assister au concert anniversaire de l'harmonie municipale qui aura marqué les esprits.



Les récipiendaires récompensés pour leur investissement et le nombre d'années passées au sein de l'harmonie municipale.



RPE : Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un espace mis à votre disposition par les communes de Guesnain, Lewarde, Loffre, Masny et Bruille-lez-Marchiennes.

Son rôle est de développer et valoriser l'accueil individuel (assistant maternel et garde à domicile) et collectif (MAM, Micro-crèches et crèches).

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les assistantes maternelles et les parents employeurs. Il permet de mettre en relation les parents et les assistantes maternelles. Le RPE accompagne dans les démarches administratives (monenfant.fr, Pajemploi, PMI, contrats de travail) mais également pour toute demande d'information concernant la formation continue des assistantes maternelles et la procédure d'agrément pour les candidats éventuels.

Pour les parents employeurs il s'agit également d'un lieu d'écoute et de conseils pour toute question relative à leur enfant (différents modes d'accueils, parentalité, alimentation, sommeil, etc.).

Pour les enfants, c'est un lieu de socialisation pour préparer l'entrée à l'école maternelle. Le RPE propose différents ateliers d'éveil adaptés aux jeunes enfants.

Pour information :

Si vous cherchez une **reconversion professionnelle**, n'hésitez pas à contacter le RPE au 07.89.34.77.27

EN BREF

Travaux prévus

Le 9 juin, les riverains de la place des Vésignons ont été conviés par M. le Maire.

Des ajustements au plan de circulation, suite à la suppression actée de l'ilot « dit de la berline » ont été proposés.

Vous êtes jeunes parents ou sur le point de l'être.

Vous pouvez vous renseigner sur les différents modes de garde sur le site **mon enfant.fr**.

Le foyer socio-éducatif du collège Robert Desnos vous invite le 03 juillet 2026, à partir de 18h30.

Le Desnos Fest est un concert créé par les rockeurs du collège pour mettre à l'honneur la musique live et la fin de l'année. Le groupe Death No School revendique son statut de collège le plus rock de France. Pour la 4ème édition, ils partageront l'affiche avec les Super Sonic Suckers. Sur place soft et saucisses merguez.

Centre historique minier

Jusqu'au 28 juin 2026, votez pour permettre à ce joyau du patrimoine régional de remporter le Grand prix du patrimoine et tourisme local.

Ce concours organisé par la Fondation du patrimoine est soutenu par Airbnb.

À la clé, un 1er prix de 150 000 € pour le site qui remportera le plus de voix. Ce prix pourra contribuer au financement des travaux de restauration du Centre Historique Minier par la Région Hauts-de-France.

Rendez-vous sur : www.fondation-patrimoine.org/

Ville de Lewarde



106, rue Jean Jaurès
59287 LEWARDE

Tél : 03 27 97 37 37

mairie-de-lewarde@orange.fr

Ministère de l'Aménagement du territoire
et de la décentralisation
Madame la Ministre Françoise GATEL
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Lewarde, le 29 mai 2026

Affaire suivie par Julie STICKER, Directrice Générale des Services

Objet : Révision des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties et conséquences budgétaires

Madame la Ministre,

En ma qualité de maire de la commune de Lewarde, je souhaite attirer votre attention sur une situation financière particulièrement préoccupante qui fragilise aujourd'hui notre collectivité.

À la suite d'un arrêt du Conseil d'État ayant conduit à l'exonération partielle de taxe foncière sur les propriétés bâties d'une entreprise implantée sur notre territoire, la commune de Lewarde a subi une perte nette de recettes fiscales de 280 311 euros au titre des années précédentes. Cette situation engendre désormais une perte annuelle d'environ 150 000 euros sur notre budget communal.

Pour une commune comme la nôtre, cette diminution brutale des ressources fiscales représente un choc budgétaire majeur. Elle met en péril l'équilibre financier de la collectivité, compromet la poursuite des investissements engagés et limite fortement notre capacité à maintenir un niveau de service public satisfaisant pour nos administrés.

J'ai déjà saisi les services de la Direction Générale des Finances Publiques afin de leur faire part des conséquences particulièrement lourdes de cette situation. Toutefois, aucun dispositif de compensation financière ne semble aujourd'hui envisagé.

Je tiens à vous faire part de ma profonde inquiétude face à cette situation, dont les conséquences financières pèsent très lourdement sur notre capacité d'action et sur l'avenir de nos projets communaux. Aussi, compte tenu de vos responsabilités en matière d'aménagement du territoire et de soutien aux collectivités, je souhaiterais pouvoir bénéficier de votre appui afin qu'une solution puisse être étudiée avec les services de l'État.

Je reste naturellement à votre disposition pour vous transmettre tout élément complémentaire utile à l'examen de ce dossier et pour échanger avec vos services.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Alain BRUNEEL
Maire de Lewarde



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Groupe majoritaire : « Lewarde, ensemble écrivons le futur » 15 élus

La politique libérale, bras armé du capitalisme prédateur, est incompatible avec l'intérêt commun.

Les riches se portent à merveille. C'est ainsi que le nom de Bernard Arnault apparaît dans l'univers du yachting d'exception. Le dirigeant de LVMH a commandé un méga yacht aux dimensions spectaculaires : environ 150 mètres de long. Une taille qui dépassera largement le célèbre *Koru*, le voilier de 127 mètres appartenant à Jeff Bezos.

Le montant des bénéfices de Total Energies est de cinq milliards d'euros au premier trimestre. Le chiffre est en hausse de 51 % par rapport à la même période en 2025. Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a demandé benoîtement au groupe de redistribuer une partie de cet argent. Celui-ci a, bien sûr, refusé.

Dans le même temps, des moyens financiers sont retirés aux collectivités locales pour moins d'investissements et plus de restrictions budgétaires dans leur fonctionnement à opposer aux 57 milliards d'€ versés au ministère des armées (plus 7 milliards).

Pour notre part, la commune a été doublement pénalisée par le retrait autoritaire supplémentaire de 280 311 € sur le budget 2025 correspondant à un trop perçu en 2021 et 2022, une diminution de 149 000 € en 2026. Et au cours des années suivantes ?

Dès février (voir journal communal), nous avons alerté la population sur ce qui paraissait insensé.

Pourquoi cet assèchement des finances ?

C'est la conséquence de l'application de l'arrêté n°422418 du conseil d'Etat du 11/12/2020 faisant suite au recours de l'entreprise GKN Driveline.

Cet arrêté exonère à leur demande les entreprises de l'imposition de surfaces qui ne sont pas liées directement à l'activité propre. La jurisprudence s'applique et des entreprises se sont saisies de cette opportunité.

L'entreprise SUEZ s'est empressée de faire valoir son droit sur le montant de l'impôt qu'elle verse en relation avec l'occupation du site d'enfouissement. A noter que SUEZ utilise le méthane rejeté par la décharge pour produire de l'électricité.

A ce jour, malgré les demandes réitérées de M. le Maire auprès des services de l'état et même au plus haut sommet ministériel, il nous est impossible d'obtenir des renseignements précis sur les éléments qui ont permis une telle réduction de la taxe foncière.

Pour résumer, un groupe engrange des milliards de bénéfice et fait œuvre de prédation sur les finances communales.

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 3 élus

La récente vague de chaleur a rappelé combien les personnes âgées et vulnérables peuvent être exposées.

À Lewarde, la communication municipale s'est essentiellement limitée à rappeler quelques conseils de prudence. Mais au-delà des recommandations, quelles actions concrètes ont été engagées auprès des habitants les plus fragiles ? Ont-ils été contactés pour s'assurer de leur état de santé ? Une aide particulière leur a-t-elle été proposée, qu'il s'agisse d'un accompagnement, de la livraison d'eau ou de matériel permettant de mieux supporter la chaleur ?

Dans plusieurs communes voisines, ces démarches ont été mises en avant. À Lewarde, les habitants n'en ont pas eu connaissance.

La solidarité se mesure dans les actes.

Compter sur les votes des Lewardois, c'est bien. Être présent pour eux lorsqu'ils en ont besoin, c'est mieux.

« Jacky Briez » 1 élu

Citoyennes, citoyens: Art.L.2122-1 du CG3P : Pas d'occupation de la voie publique sans autorisation : Marché communal, travaux de rénovation. Affichage de l'arrêté obligatoire, signalisation appropriée. En cas de problème de circulation, informer immédiatement les services compétents.